

ועל ידי שלמה ועל ידי בני קרח. לפי הספרים דגרסי שלמה צריך לומר דאסף הוה משלשה בני קרח והוא אביאסף ולספרים דלא גרסי שלמה לא הוי אסף אביאסף אלא אסף היה מן הלויים המשוררים

### Par Chlomoh et les enfants de Korah.

D'après les livres dont la version est de citer, on doit dire que Assaf était l'un des trois fils de Korah, et s'agit d'Aviassaf, mais pour les livres dans lesquels on ne cite pas Chlomoh, Assaf n'est pas Aviassaf, mais il faisait partie des Lévites qui chantaient

וא"ת ולהנהו דלא גרסי ליה אמאי לא חשיב ליה הא כתיב (תהלים עב) לשלמה אלהים משפטיך וגו'  
Et si tu dis: Pour les livres qui ne le citent pas, pourquoi n'est-il pas cité? Voici qu'il est écrit (Tehillime 72) "Pour **Chlomoh**, D...! Ta Justice etc."

וי"ל דדוד אמרו והתפלל על שלמה תדע דכתיב בסוף המזמור כלו תפלות דוד  
Et l'on peut dire que c'est David qui l'a dit et qu'il priait pour Chlomoh, la preuve en est qu'à la fin du Psaume il est écrit "ici se terminent les prières de David

וא"ת לספרים דגרסי שלמה הכתיב כלו תפלות דוד  
Et si tu dis dans les livres qui citent Chlomoh, (*parmi mes auteurs des Psaumes*) voici (*que dans le Psaume 72 qui commence par "Pour Chlomoh", ce qui signifierait que Chlomoh l'a composé*) qu'il est écrit "ici se terminent les prières de David"!

וי"ל לפי שסיימו דוד  
et l'on peut dire que c'est (*Chlomoh qui en a composé le début, mais*) c'est David qui l'a conclu  
והא דכתיב נמי שיר המעלות לשלמה

Et pour ce qui est (*écrit dans le Psaume*) "Cantique des degrés, pour Chlomoh" \*

\* *Alors que le nom de David n'y apparaît pas, il aurait donc été composé par Chlomoh !*

דוד כמו כן אמרו, דכל חמש עשרה מעלות דוד אמרו  
C'est aussi David qui l'a composé (*litt. dit*), car les 15 Psaumes (*cantiques*) des degrés, ont été dits par David

ויש ספרים דקא חשיב אברהם ואיתן האזרחי וגריס לקמן דקא חשיב אברהם וקא חשיב איתן  
Il y a certains livres qui citent Avraham et Eitane Haezrahi, la version plus loin est, que Avraham et Eitane sont comptés (*parmi ceux qui inspirèrent les Psaumes*)

והאמר רב איתן האזרחי הוא אברהם  
(*et la Guemara pose la Question:*) Mais voici que Rav a dit qu'Eitane est Avraham!

ומשני איתן האזרחי דקא חשיב הכא יעקב  
Et il (*l'intervenant de la Guemara*) répond que Eitane Haezrahi cité ici est Ya'acov

וקשה להאי גירסא דמנא לן דדוד כתב ספרו על ידי אברהם כיון דאיתן האזרחי לאו היינו אברהם:  
et il y a un problème qui se pose sur cette version, (*mais dans ce cas où Eitane n'est pas Avraham*) d'où sait-on que David s'inspira d'Avraham puisque Eitane n'est pas Avraham (*et qu'il n'est précisé dans aucun Psaume que Avraham en est l'inspireur*):

ירמיה כתב ספרו וספר מלכים. והא דלא כתב ישעיה דהיה קודם ירמיה ספר מלכים לפי שנהרג ולא היה בסוף מלכים ממנשה ואילך (לפי שנהרג) ואפילו ספרו לא כתב:

### Yirmiyah écrivit son Livre et le Livre des Rois.

La raison pour laquelle ce n'est pas Yisha'yah qui écrivit le Livre des Rois, alors qu'il précéda Yirmiyah, est qu'il fut assassiné et ne vivait plus à la fin (*de la période*) des Rois, à partir (*du règne de*) Ménaché et après (*car il fut assassiné*), il n'écrivit même pas son Livre:

חזקיה וסיעתו כתבו ישעיה. לפי שחזקיה גרם להם לעסוק בתורה נקרא הדבר על שמו אבל הוא לא כתבו שהרי מת קודם לישעיה דמנשה בן בתו הרג לישעיה:

### Hizkiyah et ses amis écrivirent (*le Livre de*) Yisha'yah.

Puisque Hizkiyah les a poussé à s'investir dans (*l'étude de*) la Torah, le fait (*l'écriture du Livre de Yisha'yah*) porte son nom, mais lui, ne l'a pas écrit car il est mort avant Yisha'yah, car Ménaché le fils de sa fille tua Yisha'yah:

עד לו. פירש רבינו חננאל עד פסוק ולו אחים בני יהושפט (דה"ב כא) ומסייע לרב שיחס עצמו ועלה שייחוס עצמו כתב לפני זה הפסוק וקשה לפירושו דהוה ליה למימר עד ולו בוי"ו:

### Jusqu'à "lo" (lui).

Rabeïnou H'anan'el explique (*que Ezra a écrit le Livre de Divrei Hayamime*) jusqu'au verset "et il avait des frères, (*qui étaient*) les fils de Yéhochafate" (Divrei Hayamime 2 ch.21 v.2) et ceci va dans le sens de ce qu'a affirmé Rav: (*Ezra*) a d'abord clarifié sa généalogie et il monta (*ensuite, en terre d'Israel*), (*c'est-à-dire qu'*) il écrivit sa généalogie avant ce verset Mais son explication pose problème car (*si cela était ainsi*) il aurait du dire jusqu'à "et lui" (*le verset commence ainsi, et non pas le mot "lui"*):

פרש הקונטרס דיחזקאל לא כתב ספרו לפי שהיה בחוצה לארץ. וקשה דהא ירמיה נמי בחוצה לארץ היה שהלך למצרים ונתנבא שם כמה נבואות ולא מצינו שחזר יותר לארץ ישראל:

### Rachi a expliqué que Yehezkel n'a pas écrit son Livre car il se trouvait hors de la Terre (d'Israel).

Il y a un problème, car Yirmiyah aussi se trouvait hors de la Terre (*d'Israel*) puisqu'il alla en Egypte et fit là-bas plusieurs prophéties, et l'on ne trouve pas (*mention de*) son retour en Terre d'Israel!:

שמונה פסוקים שבתורה. הרב רבי משולם היה מצריך מכאן לקרות לאחד אותן ה' פסוקים שלא יקרא עמו שליה צבור

### Les 8 (derniers) versets de la Torah.

Le Rav Rabbi Méchoullam (*en s'appuyant*) sur ce passage, obligeait la personne (*qui montait à la Torah*) de lire seul ces 8 versets et que l'officiant ne lise pas avec lui

ואין נראה לר"ת דהא כל התורה כולה נמי אחד קורא כדתנן במגילה (דף כא:) קראוה שנים יצאו ואמר בגמ' תנא מה שאין כן בתורה

mais ceci ne semble pas (*exact*) pour Rabeïnou Tam, car toute la Torah est lue par un seul (*lecteur à la fois*), comme on l'enseigne dans (*le traité*) Meguila (p.21b): "si deux personnes la lisent (*la Meguila*) il sont quittes" et dans la Guemara il est dit: (*ce qui est dit dans la Michna est valable pour la Meguila*) ce qui n'est pas le cas de la Torah!

Rabeïnou Tam va donner sa version :

ואומר ר"ת דיחיד קורא בלא הפסקה שלא יקראו שנים זה ד' פסוקים וזה ד'

Et Rabeïnou Tam dit (*qu'à propos de ces 8 versets*) un seul les lit sans interruption, c'est-à-dire que ce (*cette partie*) ne sera pas lue par deux (*personnes*) 4 versets par l'un et 4 versets par l'autre *après avoir donné le sens de cette loi, Rabeïnou Tam explique la raison pour laquelle à son époque (et même de nos jours) deux personnes lisent la Torah en même temps*

ומה שנוהגים עתה לקרוא שנים [בכל התורה] אומר ר"ת כדי שלא יתבייש מי שאינו יודע לקרות בעצמו et la raison pour laquelle l'usage actuel est que deux personnes lisent (*en même temps*) [dans toute la Torah], Rabeïnou Tam nous dit, que c'est pour que celui qui ne sait pas lire n'en soit pas honteux

כענין שמצינו במסכת ביכורים (פ"ג מ"ז) דתנן כל מי שיודע לקרות קורא בעצמו ושאינו יודע לקרות מקרין לפניו נמנעו מלהביא ביכורים התקינו שיהיו מקרין את מי שיודע לקרות ואת מי שאינו יודע לקרות

ceci est similaire à ce que l'on a trouvé dans le traité Bicourim (ch.3 Michna.7): il est enseigné dans la Michna: celui qui sait lire, lit lui-même (*le passage concernant l'offrande des prémices*) et celui qui ne sait pas lire, on lui faisait répéter, (*par honte, certains*) s'abstinrent d'apporter les prémices, ils (*les Sages*) instituèrent qu'ils (*les Cohanim*) feraient répéter celui qui savait lire et celui qui ne savait pas lire

Question:

והא דאמר בירושלמי במגילה רבי שמואל בר רב יצחק על לבי כנישתא וחזא חזנא דקאים וקורא ולא קאי בר איניש תחתיו אמר ליה אסור כשם שנתנה תורה על ידי סרסור כך אנו צריכין לנהוג בה על ידי סרסור

Et à propos de ce qui est rapporté (*litt. dit*) dans le (*Talmud de*) Jérusalem (*dans le traité*) Meguila: Rabbi Chmouel fils de Rav Yitzhak entra dans une synagogue et vit l'officiant qui lisait (*la Torah*) sans qu'il y un (*autre homme*) à ses côtés, il lui dit: (*ce que tu fais est*) interdit, (*car*) de la même façon que la Torah fut donnée (*par D...*) à l'aide d'un intermédiaire (*litt. courtier*), nous devons nous comporter de la sorte, en ayant un intermédiaire \*

\* *Ce qui voudrait dire que deux personnes doivent lire.*

Réponse :

אף על גב דמשמע שחזן עומד אצל הקורא לא שיקרא עמו אלא יעמוד ויקרא אותם שיש להם לקרות כדי שתנתן תורה על ידי סרסור

Bien que cela (*la remarque de Rabbi Chmouel fils de Rav Yitzhak*) veuille dire que l'officiant doit se tenir à côté du lecteur (*celui qui monte à la Torah, et lire avec lui*), non pas que l'officiant lise avec lui mais qu'il se tienne debout et l'appelle (*l'invite à monter à la Torah*), afin que (*cela préfigure que*) la Torah soit transmise (*litt. donnée*) par un intermédiaire (*litt. courtier*)

ועוד אומר ר"י דיכול להיות שקצת מסייע לו בנחת והא דמשמע במגילה שלא יקראו שנים היינו שניהם שוין בקול רם:

Et Rabeinou Yitzhak dit en outre, qu'il se peut qu'il (*l'officiant*) l'aide un peu à voix basse (*lui souffle*), et ce qui ressort du traité Meguila, dans le sens où il ne faut pas que deux (*hommes*) lisent (*ensemble*), cela signifie qu'il ne doivent pas lire ensemble à haute voix :

**איוב לא היה ולא נברא.**

**Iyov n'a jamais existé n'a jamais été créé.**

האי לא סבר כריש לקיש דאמר בבראשית רבה איוב לא היה שבאו עליו יסורין  
Celui-là (*cet intervenant*) ne pense pas comme Reïch Lakish, qui affirme dans Béréchite Rabba que Iyov n'a jamais subi toutes ces souffrances (*mais qu'il a existé*)

ולא אמר הכתוב שבאו עליו להודיעך כחו של איוב שאילו באו עליו היה יכול לעמוד בהן  
et le verset n'a affirmé qu'elles (*les souffrances*) l'ont atteint, que pour te faire connaître la force d'Iyov, qui (*même*) si elles l'avaient atteint, il aurait pu y survivre (*litt. il aurait pu se tenir*)

דאי סבר האי אמורא דאיוב היה בעולם אם כן מאי קאמר שמו ושם עירו למה  
car si cet Amora\* pensait qu'Iyov a existé, dans ce cas pourquoi lui a-t-on rétorqué: pourquoi a-t-on cité son nom et celui de sa ville (*cette question ne peut être posée qu'à un Sage qui pense qu'Iyov n'a pas existé, et dans ce cas il était inutile de préciser son nom et celui de sa ville*)

\* *Celui qui était assis devant Rabbi Chmouel fils de Nah'mani, et qui affirmait que Iyov n'avait jamais existé.*

טובא איצטריך לאשמוענן מי הוא אותו צדיק שהיה יכול לעמוד באותן יסורין:  
(*car s'il avait vraiment existé*) il est évident qu'il eut fallu nous dire qui (*en donnant toutes ces précisions*) était ce Juste qui pouvait surmonter ces souffrances: